

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le 7 juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents à l'exception de Monsieur GUYON Pascal, excusé. Monsieur PINÇONNET Didier a été nommé secrétaire de séance.

I/ Résultat de l'appel d'offres pour la mise en accessibilité de la Maison des Associations

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse effectué par la commission d'appel d'offres, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise Quatre pour les travaux de réhabilitation et de mise en accessibilité de la Maison des Associations.

Lot 1 : gros œuvre démolition : 17 000 € HT

Lot 2 : Menuiserie – Plâtrerie – Chauffage : 43 499,42 € HT

Le montant total des travaux est de 60 449,42 € HT. Une aide financière de l'Etat, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de 22 592 €, calculée au taux de 40 %, sur une dépense subventionnable hors taxe de 56 480 € est attribuée à la collectivité.

II/ Contrat décorations de Noël

Le devis de la société AB entreprise est présenté aux membres du Conseil pour la location d'illuminations sur une durée de 3 ans, celui-ci s'élève à 15 641,94 € TTC. La commission environnement-voirie est chargée de revoir cette proposition en réduisant le nombre de poteaux.

III/ Bâtiments

Afin de réduire la consommation d'énergie dans les locaux de la Maison des Associations, le conseil municipal décide d'effectuer des travaux pour la programmation électrique du chauffage dans les salles F, G et H.

Deux devis sont proposés :

- Entreprise Julien TOURTEAUX : 2384,40 € HT

- Elec Air Energies : 1355,00 € HT

Le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir le devis d'Elec Air Energies.

Une demande a été formulée par la Roseraie afin d'installer du parquet dans la salle A de la Maison des Associations. Le conseil municipal est favorable à la demande mais, il sera précisé qu'un accès à la salle devra être laissé aux autres associations.

IV/Voies

Pour des raisons de sécurité et afin de résoudre les difficultés liées au stationnement dans le secteur, les membres de la Commission propose de changer le sens de circulation rue de la

Liberté. Il est également proposé de fermer l'accès aux véhicules dans la rue des Ecoles qui deviendrait sans issue depuis la rue de REIMS.

Cimetière

Il est prévu de revoir l'aménagement du jardin du souvenir et de poursuivre la procédure de reprise des concessions abandonnées.

V/Commission électorale

Anne DUCHENE a été désignée membre de la commission de contrôle des listes électorales.

VI/Questions diverses

Une demande de subvention a été déposée par la coopérative du collège La Source. Les membres du conseil municipal refusent la demande de subvention mais acceptent d'étudier toute demande de financement dans le cadre d'un projet précis. Il est également précisé que toutes les infrastructures sont mises à disposition des élèves gratuitement.

La demande de prêt de l'espace culturel est acceptée pour l'organisation d'une représentation par le collège le 16 octobre.

Une réflexion est menée sur l'installation de caméra de vidéosurveillance.